

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00345 Numéro SIREN : 382 587 558 Nom ou dénomination : ACNA
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2019 sous le numéro de dépôt 14366

ACNA

**10 Rue Des Iris
Zone Logistique Est
77990 LE MESNIL AMELOT**

Comptes au 31/12/2018



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexe

Règles et méthodes comptables	8
Faits caractéristiques de l'exercice	10
Informations complémentaires	11
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions et dépréciations	14
Annexe au tableau des provisions	15
Créances et dettes	16
Produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatées d'avance	19
Composition du capital social	20
Variation des capitaux propres	21
Eléments concernant les entreprises liées	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Transfert de charges	24
Charges et produits exceptionnels	25
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	26
Charges et produits sur exercices antérieurs	27

Engagements financiers et autres informations

Engagements financiers donnés et reçus	29
Engagement en matière de retraite	30
Situation fiscale différée et latente	31
Intégration fiscale	32
Effectif moyen	33
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	34
Liste des filiales et participations	35

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	920 804	764 845	155 959	244 663
Fonds commercial	2 000 000	2 000 000		
Autres immobilisations incorporelles	21 260		21 260	12 500
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	581 758	517 979	63 779	81 084
Installations techniques, matériel, outillage	1 125 509	982 811	142 699	174 000
Autres immobilisations corporelles	7 485 920	5 736 093	1 749 827	1 589 201
Immobilisations en cours	100 393		100 393	49 207
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	774 080	4 080	770 000	765 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	77 995		77 995	77 995
Autres immobilisations financières	47 836		47 836	48 136
ACTIF IMMOBILISE	13 135 555	10 005 808	3 129 747	3 041 786
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	272 391		272 391	303 493
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 484 980	7 300	9 477 680	9 861 807
Autres créances	10 183 604	465 801	9 717 803	9 426 348
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	12 580		12 580	9 018
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	206 654		206 654	187 675
ACTIF CIRCULANT	20 160 209	473 101	19 687 108	19 788 340
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 295 764	10 478 909	22 816 855	22 830 126

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 250 000)	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	76 225	76 225
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	54 898	54 898
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-2 564 202	-477 399
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 596 922	-2 086 803
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	744 886	729 393
CAPITAUX PROPRES	-3 035 115	-1 453 687
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 193 300	1 101 400
Provisions pour charges	8 023 669	8 346 535
PROVISIONS	9 216 969	9 447 935
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 983	96 355
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 520 000	1 520 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 301	67 519
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 327 334	7 020 362
Dettes fiscales et sociales	5 865 962	5 874 890
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465 093	10 880
Autres dettes	244 329	245 872
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	16 635 002	14 835 878
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 816 855	22 830 126

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	26 109	482 354	508 463	401 256
Production vendue de services	920 048	95 628 249	96 548 297	98 341 527
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	946 157	96 110 603	97 056 760	98 742 782
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			821 420	1 139 675
Autres produits			301	27 910
PRODUITS D'EXPLOITATION			97 878 481	99 910 367
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 804 378	1 696 724
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			31 102	-13 265
Autres achats et charges externes			37 656 811	36 678 330
Impôts, taxes et versements assimilés			2 368 026	2 627 196
Salaires et traitements			39 072 777	40 723 339
Charges sociales			13 166 128	13 655 507
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			491 691	478 739
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 800
Dotations aux provisions			559 890	1 768 179
Autres charges			4 228 616	4 388 844
CHARGES D'EXPLOITATION			99 379 418	102 009 393
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 500 937	-2 099 026
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				29
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			943	9 473
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				529
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			943	10 031
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			170 359	10 365
Intérêts et charges assimilées			2 818	41 491
Différences négatives de change				126
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			173 177	51 982
RESULTAT FINANCIER			-172 234	-41 951
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 673 172	-2 140 977

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		27 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	87 154	136 832
PRODUITS EXCEPTIONNELS	87 154	163 832
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 244	9 946
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		25 760
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	102 647	108 849
CHARGES EXCEPTIONNELLES	106 891	144 555
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-19 737	19 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-95 987	-34 897
TOTAL DES PRODUITS	97 966 577	100 084 231
TOTAL DES CHARGES	99 563 499	102 171 034
BENEFICE OU PERTE	-1 596 922	-2 086 803

Annexe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, étant précisé que la société a reçu par lettre du 15 février 2018 la confirmation du soutien financier de sa maison mère SERVAIR, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice sont établis en application du plan comptable général annexé aux règlements ANC n°2014-03, ANC n°2015-06 et 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire, sur une durée d'utilisation, estimée entre 3 et 5 ans suivant leur nature.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les dépenses de recherche et de développement sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en mode linéaire suivant la durée de vie prévue.

Les durées les plus courantes sont les suivantes :

Constructions	10 à 25 ans
Installations techniques, mat.outillage	5 à 10 ans
Install. générales agencés, aménagés	10 ans
Matériel de transport Poids Lourds	10 ans
Matériel de transport, autres	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre la durée de vie économique et la durée de vie fiscale de certains matériels de transport, ainsi qu'au recours au mode dégressif.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition qui correspond au coût d'achat majoré des coûts directement attribuables. Une provision pour dépréciation est constituée dès que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette éventuellement réévaluée et des perspectives de rentabilité.

Des provisions complémentaires sont enregistrées dès lors qu'il existe des risques de non recouvrement de prêts ou de créances sur les filiales.
Les autres immobilisations financières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de remboursement.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, ces perspectives de rentabilité ont été déterminées sur la base de la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible.

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- pour les vivres, biens d'économat et autres produits acquis à titre onéreux, par application de la méthode du coût moyen pondéré.
- pour les en-cours et les produits finis, au coût de production sans incorporation de charges financières.

Des provisions pour dépréciation des stocks et en-cours sont enregistrées lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur recouvrement risque d'être compromis en tout ou partie.

CICE

La société a évalué l'incidence du CICE sur les salaires au titre de l'exercice.
Il s'élève à 1581 K€. Ce montant a été enregistré en diminution du compte de charges sociales.
Conformément aux dispositions définies par le législateur, nous vous informons que le CICE a été utilisé pour améliorer la marge de l'entreprise et poursuivre la politique d'investissement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

REDUCTION DU CAPITAL

Acna a fait l'acquisition le 10 octobre 2018 des titres de la société Alphair anciennement détenus par SIA

INTEGRATION FISCALE

Au 1er janvier 2017, la société ACNA a opté pour le régime d'intégration fiscale défini à l'article 223 A du CGI avec SERV AIR, société mère du groupe fiscal. Cette option a été reconduite pour l'exercice 2018.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 933 304		8 760
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	581 758		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 084 428		41 082
Installations générales, agenc., aménag.	1 068 016		69 272
Matériel de transport	5 623 693		404 653
Matériel de bureau, informatique, mobilier	321 322		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	49 207		98 978
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 728 424		613 985
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	769 080		5 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	126 131		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	895 211		5 000
TOTAL GENERAL	12 556 939		627 745

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			2 942 064	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			581 758	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			1 125 509	
Installations générales, agencements divers			1 137 288	
Matériel de transport		1 036	6 027 310	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			321 322	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	34 354	13 438	100 393	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 354	14 474	9 293 580	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			774 080	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		300	125 831	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		300	899 911	
TOTAL GENERAL	34 354	14 774	13 135 555	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	676 141	88 704		764 845
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	500 674	17 305		517 979
Installations techniques, matériel et outillage industriels	910 428	72 383		982 811
Installations générales, agenc. et aménag. divers	832 393	75 466		907 859
Matériel de transport	4 324 408	213 454	1 036	4 536 826
Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 028	24 380		291 408
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 834 932	402 987	1 036	7 236 883
TOTAL GENERAL	7 511 073	491 691	1 036	8 001 728

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.	102 647			87 154			15 493
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	102 647			87 154			15 493
Acquis. titre							
TOTAL	102 647			87 154			15 493

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	729 393	102 647	87 154	744 886
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	729 393	102 647	87 154	744 886
Provisions pour litiges	711 400	36 500	4 600	743 300
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	7 550 068	393 390	9 789	7 933 669
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 186 467	130 000	776 467	540 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	9 447 935	559 890	790 856	9 216 969
Dépréciations immobilisations incorporelles	2 000 000			2 000 000
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	4 080			4 080
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	17 100		9 800	7 300
Autres dépréciations	295 442	170 359		465 801
DEPRECIATIONS	2 316 622	170 359	9 800	2 477 181
TOTAL GENERAL	12 493 950	832 896	887 810	12 439 036
Dotations et reprises d'exploitation		559 890	800 656	
Dotations et reprises financières		170 359		
Dotations et reprises exceptionnelles		102 647	87 154	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Amortissements dérogatoires	729 393	102 647	87 154	744 886
Chocs Avions	390 000	130 000	70 000	450 000
Litiges sociaux	711 400	36 500	4 600	743 300
Retraites	7 233 786	393 385		7 627 171
Médaille du travail	316 282	5	9 789	306 498
Titres PMAIR	4 080			4 080
Compte courant PMAIR	295 442	170 359		465 801
Provision pour restructuration	796 467		706 467	90 000
Risque Clients	17 100		9 800	7 300
Fonds de commerce	2 000 000			2 000 000
Totaux	12 493 950	832 896	887 810	12 439 036

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	77 995		77 995
Autres immobilisations financières	47 836		47 836
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 484 980	9 484 980	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	106 503	106 503	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	17 977	17 977	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 213 437	1 213 437	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	48 421	48 421	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	8 621 374	8 621 374	
Débiteurs divers	175 892	175 892	
Charges constatées d'avance	206 654	206 654	
TOTAL GENERAL	20 001 068	19 875 238	125 831

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	184 983	184 983		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 520 000	1 520 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 327 334	8 327 334		
Personnel et comptes rattachés	2 082 495	2 082 495		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 768 776	3 768 776		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	14 691	14 691		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465 093	465 093		
Groupe et associés				
Autres dettes	244 329	244 329		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	16 607 701	16 607 701		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Clients, Factures à établir	86 304
Avoirs, R.R.R à obtenir	152 400
TOTAL	238 704

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues	3 985 862
R.R.R à accorder	244 328
Personnel	2 040 695
Taxes et organismes sociaux	1 545 395
TOTAL	7 816 280

Charges et produits constatées d'avance

<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>		<i>Montant</i>
Loyers Immobiliers		176 616
Autres services extérieurs		30 038
	TOTAL	206 654

<i>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</i>		<i>Montant</i>
	TOTAL	

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	250 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-1 453 687
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-1 453 687
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		15 493
Autres variations		
Résultat de l'exercice	1 596 921	
	SOLDE	1 581 428
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-3 035 115

BILAN	Brut	Provision	Net
Titres de Participation	774 080	4 080	770 000
Créances rattachées aux participations			0
Créances clients et comptes rattachés	7 231 708		7 231 708
Comptes courants sociétés liées	3 233 968	465 801	2 768 167
Autres créances	5 387 406		5 387 406
Charges constatées d'avance			0
TOTAL ACTIF	16 627 162	469 881	16 157 281
Dettes financières			0
Avances et acomptes reçus sur commandes			0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 000		61 000
Dettes sur immobilisations			0
Comptes courants sociétés liées	1 520 000		1 520 000
Autres dettes	67 066		67 066
Produits constatés d'avance			0
TOTAL PASSIF	1 648 066	0	1 648 066

COMPTE DE RESULTAT	Montant
Charges financières	
Dotations aux provisions	170 359
Intérêts	2 728
Perte s sur créances	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	173 087
Produits financiers	
Reprises de provisions	
Intérêts	943
Produits de participation	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	943

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.
A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11°

Page 23/35

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprises amortissements dérogatoires	87 154	787
TOTAL	87 154	

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-1 673 172	-95 987	-1 577 185
Résultat exceptionnel à court terme	-19 737		-19 737
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-1 692 909	-95 987	-1 596 922

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Engagements financiers et autres informations

	Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Les salariés de la société perçoivent une Indemnité de Fin de Carrière lors de leur départ en retraite. Le montant de cette indemnité dépend des conventions et accords d'entreprise en vigueur.

Ces régimes ne sont pas financés par des contrats d'assurance.

La société a appliqué la méthode préférentielle, qui consiste à provisionner l'intégralité des engagements retraite et assimilés. La méthode de reconnaissance des pertes et gains actuariels retenue est celle du « corridor » conduisant à amortir par résultat sur la durée résiduelle moyenne probable de vie active les montants qui dépassent 10% de la valeur des engagements.

L'évaluation actuarielle de cet engagement a été effectuée par un actuair indépendant selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite sur la base du salaire de fin de carrière.

Les principales hypothèses économiques de calcul sont les suivantes :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation :	1,75%	1,75%
Taux d'inflation :	2,00%	1,75%
Taux de progression des salaires :	2,00%	1,80%
Taux de charges sociales patronales :	47,36%	47,60%
Table de mortalité :	Insee 2012-2014 par sexe	Insee 2012-2014 par sexe
Taux de mobilité :	Variable par catégorie et par tranche d'âge. 2,20% en moyenne par an pour le Groupe Servair.	
Age normal de départ en retraite :	Variable de 60 à 67 ans selon la catégorie et l'année de naissance.	

L'engagement et la provision de l'exercice sont les suivants (en euros) :

Engagement	10 853 818
Valeur des actifs des contrats d'assurance	
(Pertes) et gains actuariels non comptabilisés	-2 780 452
Coûts des services passés non comptabilisés	-139 712
Provisions comptabilisées	7 933 655

Les variations des engagements, et de la provision sur l'exercice sont les suivantes (en euros) :

Valeur des engagements de début d'année :	10 931 589
Transferts :	
Coût des services :	522 064
Coût financier	178 845
Coût des services passés	-347 470
Prestations versées :	-616 299
(Gains) et pertes actuariels :	185 090
	Dont expérience 0
	Dont changements d'hypothèses 0
Valeur des engagements fin d'année :	10 853 818

Provision de début d'année :	7 550 062
Transfert :	
Charge de l'exercice :	999 892
Prestations payées par l'employeur :	-616 299
Cotisation versées à l'assureur :	
Provision de fin d'année :	7 933 655

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires	
Subventions d'investissement	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Participation des salariés	
Organic	127 447
Congés payés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provision pour dépréciation des titres & autres immobilisations	2 004 080
Provision pour dépréciation de l'actif circulant	7 300
Provision pour retraite	7 627 171
Autres provisions pour risques & charges	206 000
Ecart de change latent	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	9 971 998
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(9 971 998)

IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	9 502 333
Moins-values à long terme	
	9 502 333
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	(9 502 333)

Au 1^{er} janvier 2017, ACNA a opté pour l'intégration dans le groupe fiscal constitué par la société SERV AIR en application des articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

L'application de la convention d'intégration fiscale du groupe SERV AIR, respectant le principe de neutralité en matière d'impôt sur les sociétés, a les conséquences suivantes :

Rubriques	<i>Comme si la société était imposée séparément</i>	<i>La société, membre du groupe d'intégration fiscale</i>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	-3 545 194	-3 545 194
Imputation des déficits	0	0
Résultat fiscal après imputation des déficits reportables	-3 545 194	-3 545 194
Impôt dû	-95 987	-95 987
Déficits reportables	9 502 333	3 276 071

Page 33/35

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
GATE GOURMET 8-10 avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	SARL	2 707 500	50,00 %

Informations Financières			Capitaux propres autre que le capital avant affectation du résultat en €	Quote-part et capital détenus en %	Valeur comptable des titres détenus		Résultats bénéfice ou perte du dernier exercice clos en €	Dividendes encaissés par la sté au cours de l'exercice en €	Chiffre d'Affaires	
		Date de clôture			Capital en €	Brute en €				Nette en €
Filiales et Participations										
FILIALES (plus de 50%)										
Filiales françaises										
PMAIR	31 MARS	8 000	(588 832)	51,00%	4 080	0	(20 351)	0	0	
ACSAIR	31 DECEMBRE	1 500 000	N,C	51,00%	765 000	765 000	N,C	0	0	
ALPHAIR	31 DECEMBRE	5 000	4 255	100,00%	5 000	5 000	4 277	0	2 612 720	

ACNA

Société anonyme

10, rue des Iris
Zone Logistique EST - Aéroport CDG
77990 LE MESNIL AMELOT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

ACNA

Société anonyme

10, rue des Iris
Zone Logistique EST - Aéroport CDG
77990 LE MESNIL AMELOT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires de la société ACNA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACNA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

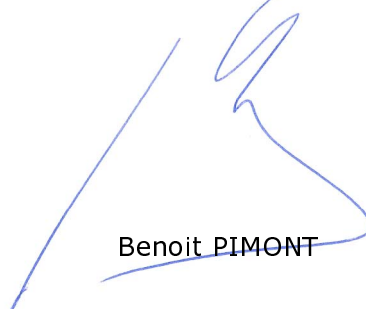
non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 4 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

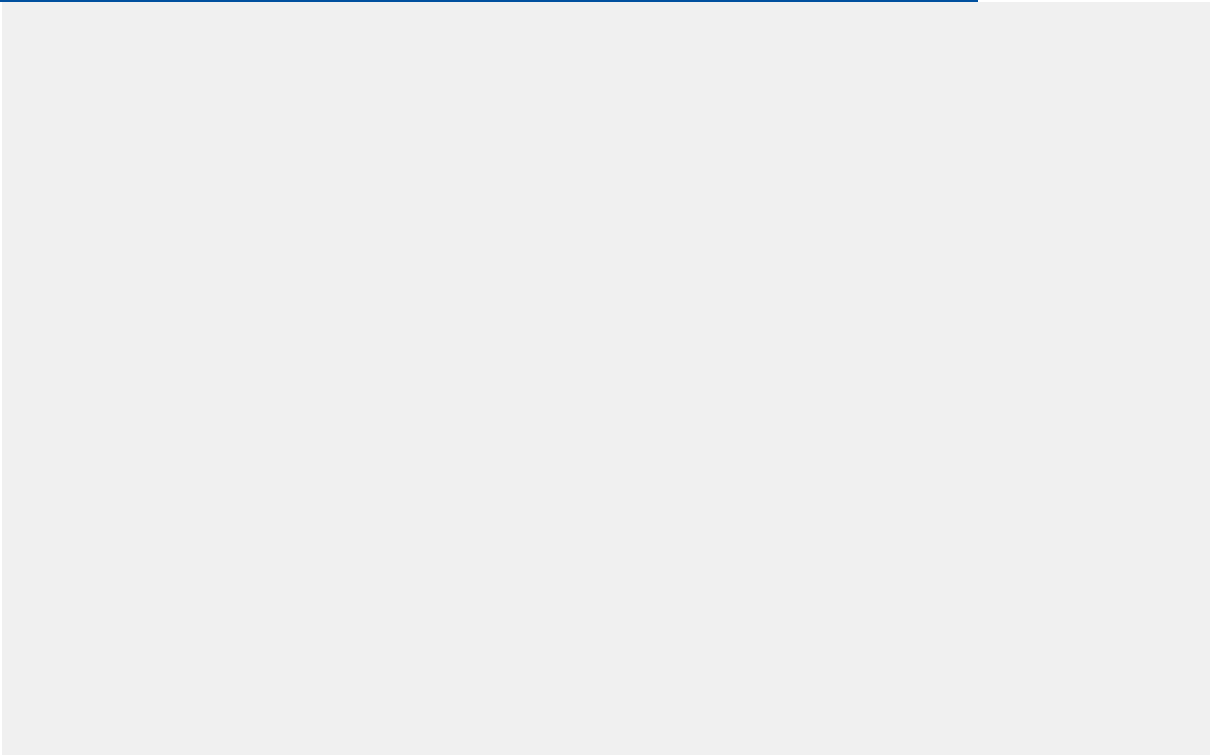


Benoit PIMONT

ACNA

**10 Rue Des Iris
Zone Logistique Est
77990 LE MESNIL AMELOT**

Comptes au 31/12/2018



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexe

Règles et méthodes comptables	8
Faits caractéristiques de l'exercice	10
Informations complémentaires	11
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions et dépréciations	14
Annexe au tableau des provisions	15
Créances et dettes	16
Produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatées d'avance	19
Composition du capital social	20
Variation des capitaux propres	21
Eléments concernant les entreprises liées	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Transfert de charges	24
Charges et produits exceptionnels	25
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	26
Charges et produits sur exercices antérieurs	27

Engagements financiers et autres informations

Engagements financiers donnés et reçus	29
Engagement en matière de retraite	30
Situation fiscale différée et latente	31
Intégration fiscale	32
Effectif moyen	33
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	34
Liste des filiales et participations	35

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	920 804	764 845	155 959	244 663
Fonds commercial	2 000 000	2 000 000		
Autres immobilisations incorporelles	21 260		21 260	12 500
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	581 758	517 979	63 779	81 084
Installations techniques, matériel, outillage	1 125 509	982 811	142 699	174 000
Autres immobilisations corporelles	7 485 920	5 736 093	1 749 827	1 589 201
Immobilisations en cours	100 393		100 393	49 207
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	774 080	4 080	770 000	765 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	77 995		77 995	77 995
Autres immobilisations financières	47 836		47 836	48 136
ACTIF IMMOBILISE	13 135 555	10 005 808	3 129 747	3 041 786
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	272 391		272 391	303 493
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	9 484 980	7 300	9 477 680	9 861 807
Autres créances	10 183 604	465 801	9 717 803	9 426 348
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	12 580		12 580	9 018
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	206 654		206 654	187 675
ACTIF CIRCULANT	20 160 209	473 101	19 687 108	19 788 340
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 295 764	10 478 909	22 816 855	22 830 126

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 250 000)	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	76 225	76 225
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	54 898	54 898
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-2 564 202	-477 399
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 596 922	-2 086 803
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	744 886	729 393
CAPITAUX PROPRES	-3 035 115	-1 453 687
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 193 300	1 101 400
Provisions pour charges	8 023 669	8 346 535
PROVISIONS	9 216 969	9 447 935
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	184 983	96 355
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 520 000	1 520 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 301	67 519
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 327 334	7 020 362
Dettes fiscales et sociales	5 865 962	5 874 890
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465 093	10 880
Autres dettes	244 329	245 872
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	16 635 002	14 835 878
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 816 855	22 830 126

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	52 359	456 104	508 463	401 256
Production vendue de services	6 357 205	90 191 092	96 548 297	98 341 527
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 409 564	90 647 196	97 056 760	98 742 782
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			821 420	1 139 675
Autres produits			301	27 910
PRODUITS D'EXPLOITATION			97 878 481	99 910 367
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 804 378	1 696 724
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			31 102	-13 265
Autres achats et charges externes			37 656 811	36 678 330
Impôts, taxes et versements assimilés			2 368 026	2 627 196
Salaires et traitements			39 072 777	40 723 339
Charges sociales			13 166 128	13 655 507
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			491 691	478 739
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 800
Dotations aux provisions			559 890	1 768 179
Autres charges			4 228 616	4 388 844
CHARGES D'EXPLOITATION			99 379 418	102 009 393
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 500 937	-2 099 026
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				29
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			943	9 473
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				529
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			943	10 031
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			170 359	10 365
Intérêts et charges assimilées			2 818	41 491
Différences négatives de change				126
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			173 177	51 982
RESULTAT FINANCIER			-172 234	-41 951
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 673 172	-2 140 977

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		27 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	87 154	136 832
PRODUITS EXCEPTIONNELS	87 154	163 832
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 244	9 946
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		25 760
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	102 647	108 849
CHARGES EXCEPTIONNELLES	106 891	144 555
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-19 737	19 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-95 987	-34 897
TOTAL DES PRODUITS	97 966 577	100 084 231
TOTAL DES CHARGES	99 563 499	102 171 034
BENEFICE OU PERTE	-1 596 922	-2 086 803

Annexe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, étant précisé que la société a reçu par lettre du 15 février 2018 la confirmation du soutien financier de sa maison mère SERVAIR, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice sont établis en application du plan comptable général annexé aux règlements ANC n°2014-03, ANC n°2015-06 et 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire, sur une durée d'utilisation, estimée entre 3 et 5 ans suivant leur nature.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les dépenses de recherche et de développement sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en mode linéaire suivant la durée de vie prévue.

Les durées les plus courantes sont les suivantes :

Constructions	10 à 25 ans
Installations techniques, mat.outillage	5 à 10 ans
Install. générales agencés, aménagés	10 ans
Matériel de transport Poids Lourds	10 ans
Matériel de transport, autres	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre la durée de vie économique et la durée de vie fiscale de certains matériels de transport, ainsi qu'au recours au mode dégressif.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition qui correspond au coût d'achat majoré des coûts directement attribuables. Une provision pour dépréciation est constituée dès que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette éventuellement réévaluée et des perspectives de rentabilité.

Des provisions complémentaires sont enregistrées dès lors qu'il existe des risques de non recouvrement de prêts ou de créances sur les filiales.
Les autres immobilisations financières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de remboursement.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, ces perspectives de rentabilité ont été déterminées sur la base de la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible.

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- pour les vivres, biens d'économat et autres produits acquis à titre onéreux, par application de la méthode du coût moyen pondéré.
- pour les en-cours et les produits finis, au coût de production sans incorporation de charges financières.

Des provisions pour dépréciation des stocks et en-cours sont enregistrées lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur recouvrement risque d'être compromis en tout ou partie.

CICE

La société a évalué l'incidence du CICE sur les salaires au titre de l'exercice.
Il s'élève à 1581 K€. Ce montant a été enregistré en diminution du compte de charges sociales.
Conformément aux dispositions définies par le législateur, nous vous informons que le CICE a été utilisé pour améliorer la marge de l'entreprise et poursuivre la politique d'investissement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

REDUCTION DU CAPITAL

Acna a fait l'acquisition le 10 octobre 2018 des titres de la société Alphair anciennement détenus par SIA

INTEGRATION FISCALE

Au 1er janvier 2017, la société ACNA a opté pour le régime d'intégration fiscale défini à l'article 223 A du CGI avec SERV AIR, société mère du groupe fiscal. Cette option a été reconduite pour l'exercice 2018.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 933 304		8 760
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	581 758		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 084 428		41 082
Installations générales, agenc., aménag.	1 068 016		69 272
Matériel de transport	5 623 693		404 653
Matériel de bureau, informatique, mobilier	321 322		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	49 207		98 978
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 728 424		613 985
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	769 080		5 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	126 131		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	895 211		5 000
TOTAL GENERAL	12 556 939		627 745

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			2 942 064	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			581 758	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			1 125 509	
Installations générales, agencements divers			1 137 288	
Matériel de transport		1 036	6 027 310	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			321 322	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	34 354	13 438	100 393	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 354	14 474	9 293 580	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			774 080	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		300	125 831	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		300	899 911	
TOTAL GENERAL	34 354	14 774	13 135 555	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	676 141	88 704		764 845
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	500 674	17 305		517 979
Installations techniques, matériel et outillage industriels	910 428	72 383		982 811
Installations générales, agenc. et aménag. divers	832 393	75 466		907 859
Matériel de transport	4 324 408	213 454	1 036	4 536 826
Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 028	24 380		291 408
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 834 932	402 987	1 036	7 236 883
TOTAL GENERAL	7 511 073	491 691	1 036	8 001 728

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.	102 647			87 154			15 493
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	102 647			87 154			15 493
Acquis. titre							
TOTAL	102 647			87 154			15 493

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	729 393	102 647	87 154	744 886
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	729 393	102 647	87 154	744 886
Provisions pour litiges	711 400	36 500	4 600	743 300
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	7 550 068	393 390	9 789	7 933 669
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 186 467	130 000	776 467	540 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	9 447 935	559 890	790 856	9 216 969
Dépréciations immobilisations incorporelles	2 000 000			2 000 000
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	4 080			4 080
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	17 100		9 800	7 300
Autres dépréciations	295 442	170 359		465 801
DEPRECIATIONS	2 316 622	170 359	9 800	2 477 181
TOTAL GENERAL	12 493 950	832 896	887 810	12 439 036
Dotations et reprises d'exploitation		559 890	800 656	
Dotations et reprises financières		170 359		
Dotations et reprises exceptionnelles		102 647	87 154	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Amortissements dérogatoires	729 393	102 647	87 154	744 886
Chocs Avions	390 000	130 000	70 000	450 000
Litiges sociaux	711 400	36 500	4 600	743 300
Retraites	7 233 786	393 385		7 627 171
Médaille du travail	316 282	5	9 789	306 498
Titres PMAIR	4 080			4 080
Compte courant PMAIR	295 442	170 359		465 801
Provision pour restructuration	796 467		706 467	90 000
Risque Clients	17 100		9 800	7 300
Fonds de commerce	2 000 000			2 000 000
Totaux	12 493 950	832 896	887 810	12 439 036

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	77 995		77 995
Autres immobilisations financières	47 836		47 836
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 484 980	9 484 980	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	106 503	106 503	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	17 977	17 977	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 213 437	1 213 437	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	48 421	48 421	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	8 621 374	8 621 374	
Débiteurs divers	175 892	175 892	
Charges constatées d'avance	206 654	206 654	
TOTAL GENERAL	20 001 068	19 875 238	125 831

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	184 983	184 983		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 520 000	1 520 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 327 334	8 327 334		
Personnel et comptes rattachés	2 082 495	2 082 495		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 768 776	3 768 776		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	14 691	14 691		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465 093	465 093		
Groupe et associés				
Autres dettes	244 329	244 329		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	16 607 701	16 607 701		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Clients, Factures à établir	86 304
Avoirs, R.R.R à obtenir	152 400
TOTAL	238 704

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues	3 985 862
R.R.R à accorder	244 328
Personnel	2 040 695
Taxes et organismes sociaux	1 545 395
TOTAL	7 816 280

<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>		<i>Montant</i>
Loyers Immobiliers		176 616
Autres services extérieurs		30 038
TOTAL		206 654
<i>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</i>		<i>Montant</i>
TOTAL		

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	250 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-1 453 687
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-1 453 687
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		15 493
Autres variations		
Résultat de l'exercice	1 596 921	
	SOLDE	1 581 428
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-3 035 115

BILAN	Brut	Provision	Net
Titres de Participation	774 080	4 080	770 000
Créances rattachées aux participations			0
Créances clients et comptes rattachés	7 231 708		7 231 708
Comptes courants sociétés liées	3 233 968	465 801	2 768 167
Autres créances	5 387 406		5 387 406
Charges constatées d'avance			0
TOTAL ACTIF	16 627 162	469 881	16 157 281
Dettes financières			0
Avances et acomptes reçus sur commandes			0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 000		61 000
Dettes sur immobilisations			0
Comptes courants sociétés liées	1 520 000		1 520 000
Autres dettes	67 066		67 066
Produits constatés d'avance			0
TOTAL PASSIF	1 648 066	0	1 648 066

COMPTE DE RESULTAT	Montant
Charges financières	
Dotations aux provisions	170 359
Intérêts	2 728
Perte s sur créances	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	173 087
Produits financiers	
Reprises de provisions	
Intérêts	943
Produits de participation	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	943

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.
A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11°

Page 23/35

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprises amortissements dérogatoires	87 154	787
TOTAL	87 154	

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-1 673 172	-95 987	-1 577 185
Résultat exceptionnel à court terme	-19 737		-19 737
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-1 692 909	-95 987	-1 596 922

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Engagements financiers et autres informations

	Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Les salariés de la société perçoivent une Indemnité de Fin de Carrière lors de leur départ en retraite. Le montant de cette indemnité dépend des conventions et accords d'entreprise en vigueur.

Ces régimes ne sont pas financés par des contrats d'assurance.

La société a appliqué la méthode préférentielle, qui consiste à provisionner l'intégralité des engagements retraite et assimilés. La méthode de reconnaissance des pertes et gains actuariels retenue est celle du « corridor » conduisant à amortir par résultat sur la durée résiduelle moyenne probable de vie active les montants qui dépassent 10% de la valeur des engagements.

L'évaluation actuarielle de cet engagement a été effectuée par un actuair indépendant selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite sur la base du salaire de fin de carrière.

Les principales hypothèses économiques de calcul sont les suivantes :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation :	1,75%	1,75%
Taux d'inflation :	2,00%	1,75%
Taux de progression des salaires :	2,00%	1,80%
Taux de charges sociales patronales :	47,36%	47,60%
Table de mortalité :	Insee 2012-2014 par sexe	Insee 2012-2014 par sexe
Taux de mobilité :	Variable par catégorie et par tranche d'âge. 2,20% en moyenne par an pour le Groupe Servair.	
Age normal de départ en retraite :	Variable de 60 à 67 ans selon la catégorie et l'année de naissance.	

L'engagement et la provision de l'exercice sont les suivants (en euros) :

Engagement	10 853 818
Valeur des actifs des contrats d'assurance	
(Pertes) et gains actuariels non comptabilisés	-2 780 452
Coûts des services passés non comptabilisés	-139 712
Provisions comptabilisées	7 933 655

Les variations des engagements, et de la provision sur l'exercice sont les suivantes (en euros) :

Valeur des engagements de début d'année :	10 931 589
Transferts :	
Coût des services :	522 064
Coût financier	178 845
Coût des services passés	-347 470
Prestations versées :	-616 299
(Gains) et pertes actuariels :	185 090
	Dont expérience 0
	Dont changements d'hypothèses 0
Valeur des engagements fin d'année :	10 853 818

Provision de début d'année :	7 550 062
Transfert :	
Charge de l'exercice :	999 892
Prestations payées par l'employeur :	-616 299
Cotisation versées à l'assureur :	
Provision de fin d'année :	7 933 655

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires	
Subventions d'investissement	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Participation des salariés	
Organic	127 447
Congés payés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provision pour dépréciation des titres & autres immobilisations	2 004 080
Provision pour dépréciation de l'actif circulant	7 300
Provision pour retraite	7 627 171
Autres provisions pour risques & charges	206 000
Ecart de change latent	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	9 971 998
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(9 971 998)

IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	9 502 333
Moins-values à long terme	
	9 502 333
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	(9 502 333)

Au 1^{er} janvier 2017, ACNA a opté pour l'intégration dans le groupe fiscal constitué par la société SERV AIR en application des articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

L'application de la convention d'intégration fiscale du groupe SERV AIR, respectant le principe de neutralité en matière d'impôt sur les sociétés, a les conséquences suivantes :

Rubriques	<i>Comme si la société était imposée séparément</i>	<i>La société, membre du groupe d'intégration fiscale</i>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	-3 545 194	-3 545 194
Imputation des déficits	0	0
Résultat fiscal après imputation des déficits reportables	-3 545 194	-3 545 194
Impôt dû	-95 987	-95 987
Déficits reportables	9 502 333	3 276 071

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
GATE GOURMET 8-10 avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	SARL	2 707 500	50,00 %

Informations Financières			Capitaux propres autre que le capital avant affectation du résultat en €	Quote-part et capital détenus en %	Valeur comptable des titres détenus		Résultats bénéfice ou perte du dernier exercice clos en €	Dividendes encaissés par la sté au cours de l'exercice en €	Chiffre d'Affaires	
		Date de clôture			Capital en €	Brute en €				Nette en €
Filiales et Participations										
FILIALES (plus de 50%)										
Filiales françaises										
PMAIR	31 MARS	8 000	(568 481)	51,00%	4 080	0	(20 352)	0	0	
ACSAIR	31 DECEMBRE	1 500 000	N,C	51,00%	765 000	765 000	N,C	0	0	
ALPHAIR	31 DECEMBRE	5 000	4 255	100,00%	5 000	5 000	4 277	0	2 612 720	

A.C.N.A.

Société anonyme au capital de 250.000 €

Siège social : 10, rue des iris
zone logistique est aéroport CDG
B.P. 18605 - 77990 LE MESNIL AMELOT

382 587 558 R.C.S. BOBIGNY

APE 8129 B

* * * * *

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 19 JUIN 2019

EXTRAIT

L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf juin à **10 heures 30**, les actionnaires de la société anonyme dénommée ACNA, au capital de 250.000 €, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, au siège social de la société SERV AIR, 10-14 rue de Rome, BP 17901 Tremblay en France, 95724 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX, sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, par lettre adressée à chaque actionnaire, en application des dispositions de l'article R225-67 du Code de Commerce.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, lors de son entrée dans la salle de réunion, par chacun des actionnaires présents agissant soit en son nom personnel soit comme mandataire à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Monsieur Michel EMEYRIAT en sa qualité de Président du Conseil d'Administration préside l'Assemblée par application des dispositions de l'article R225-100 du Code de Commerce.

Monsieur Christian LEGER, Directeur général est présent.

Messieurs CLEVY et DUPERRIN sont absents, excusés.

Le Commissaire aux comptes, DELOITTE et Associés, régulièrement convoqué est absent, excusé.

Monsieur Djamel LANNABI et Madame Malika CHADDOU, représentants du Comité Social et Economique Central, convoqué en application des dispositions de l'article L 2323-67 du Code du travail, assistent à la réunion.

Madame Carolyn McLEISH est désignée comme secrétaire par le Président.

Le bureau ainsi constitué, le Président déclare la séance ouverte.

1. Le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée véritable par les membres du bureau, qu'étaient effectivement représentés 2 actionnaires, possédant 250.000 actions représentant une somme de 250.000 €, soit plus du cinquième du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à titre ordinaire.
2. Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :
 - a)- la feuille de présence, à laquelle sont annexés les pouvoirs de vote par correspondance et les formulaires de vote par correspondance ;
 - b)- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
 - c)- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes de la société ;
 - d)- le rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que le tableau des résultats financiers au cours des 5 dernières années ;
 - e)- les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2018 ;
 - f) - le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
 - g)- le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
 - h)- le texte des projets de résolutions proposés à l'assemblée générale ;
 - i) - le registre des procès-verbaux d'assemblées ; et
 - j) - un exemplaire des statuts de la société.
3. Le Président déclare par ailleurs que toutes les formalités légales ont été, en leur temps, accomplies et que toutes les pièces prévues par la réglementation ont été tenues à la disposition des actionnaires pendant les 15 jours précédant l'Assemblée. Il propose de ne pas les énumérer, sauf objection d'un actionnaire.

En outre, tous les actionnaires inscrits au nominatif et les représentants du Comité Social et Economique à l'assemblée générale, ont reçu directement par courriel et par pli individuel remis en mains propres, communication avec la convocation, de l'ordre du jour et du projet de résolutions. Ils ont également reçu directement les comptes annuels et leurs annexes, ainsi que le rapport de gestion du conseil d'administration, le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le rapport spécial du commissaire aux comptes et la liste des administrateurs.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.
4. Puis, le Président rappelle que la présente Assemblée a été convoquée à ces jour, heure et lieu, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 1. Rapport de gestion du conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire : Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du bilan ;
 2. Rapport général du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
 3. Rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce;
 4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
 5. Affectation du résultat ;
 6. Pouvoirs pour les formalités.

[.....]

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat arrêtés à la même date.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 décide d'affecter la perte de l'exercice soit – 1.596 921,53 € en report à nouveau.

Le compte report à nouveau qui s'élevait à – 2.564.202,09 € avant affectation du résultat s'élève à 4.161.123,62 € après affectation.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices, clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve ledit rapport.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

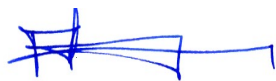
QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicités et autres.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

[.....]

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.

Michel EMEYRIAT
Président du Conseil d'Administration

COPIE CERTIFIEE CONFORME



**LE PRESIDENT
Michel EMEYRIAT**

ACNA

EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

A.C.N.A.

Société anonyme au capital de 250.000 €

Siège social : 10, rue des iris, zone logistique Est aéroport CDG
B.P. 18605 - 77990 LE MESNIL AMELOT

382 587 558 R.C.S. BOBIGNY

SIRET 382 587 558 00109

APE 8129 B

* * * * *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2019

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire : Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du bilan ;
2. Rapport général du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
3. Rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce;
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
5. Affectation du résultat ;
6. Pouvoirs pour les formalités.

A.C.N.A.

Société anonyme au capital de 250.000 €

Siège social : 10, rue des iris, zone logistique Est aéroport CDG
B.P. 18605 - 77990 LE MESNIL AMELOT

382 587 558 R.C.S. BOBIGNY

SIRET 382 587 558 00109

APE 8129 B

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Au 31 Décembre 2018)

Président du Conseil d'administration : Monsieur Michel EMEYRIAT ;

Directeur général (administrateur) : Monsieur Christian LEGER ;

Monsieur Bruno DUPERRIN ;

Monsieur Alexis FRANTZ ;

Monsieur Alain CLEVY ;

Commissaire aux comptes

DELOITTE et Associés.

Représentants du Comité d'Entreprise au 31 décembre 2018

M. Djamel Eddine LANNABI;

M. Sid Ahmed KARRICHE ;

M. Ikhlef OUKSEL ;

M. Hassane TARIQUI.

A . C . N . A .

**REPARTITION DU CAPITAL
(Au 31 Décembre 2018)**

Capital de 250.000 €, réparti en 250.000 actions de 1 €

SERVAIR	249.999	
SIA	1	
TOTAL	250.000	actions

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de votre société, de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et vous demander de statuer sur différentes autres propositions.

I. ACNA – SA

1. L'activité d'ACNA-SA

L'année 2018 s'est inscrite dans la continuité de l'année précédente concernant la pression concurrentielle sur les aspects tarifaires.

Suite à l'appel d'offre lancé par Air France pour ses appareils B787 en 2017, la société Alphair a été créée par Servair Investissements Aéroportuaires puis racheté par ACNA au mois de décembre 2018 pour répondre à l'attente du client. Une partie de l'activité traitée auparavant par l'établissement de CDG a donc été repris par la nouvelle société.

ACNA s'est par ailleurs lancé dans une démarche de négociation d'un accord de méthodes et d'un accord de préservation de la compétitivité qui a abouti à une signature de la part des organisations syndicales en mai 2018.

Dans ce cadre quatre thèmes sont abordés :

- Les conditions d'emplois (Nouveaux cycles de travail)
- L'annualisation des congés payés
- La modernisation des process opérationnels
- La revue de certains accords – usages et la baisse des structures

Le plan d'actions a démarré dès l'été 2018 avec la revue de certains accords et usages, la préparation de la mise en place de nouveaux cycles de travail en novembre 2018 et de l'annualisation des congés payés pour le début de l'année 2019.

Concernant ACNA ORLY, les efforts ont été portés sur la stabilisation de l'organisation suite au PDV réalisé au cours de l'année 2017 et l'arrivée de deux nouveaux clients (French Bee & La Compagnie) au printemps 2018.

Fin 2018, prolongation des contrats Aigle AZUR pour 2 ans et Air France pour 5 ans avec application des nouveaux tarifs en 2019.

2. Résultats d'ACNA-SA en 2018

- A fin décembre 2018, le CA d'ACNA SA est en retrait de – 2 510 K€ soit -2.5% / N-1 pour s'établir à 95 991 K€ en avance de + 890 K€ soit + 0.9% / Budget.

- L'établissement de CDG marque un recul de – 2 992 K€ de CA soit -3.6% / N-1 et de + 184 K€ soit +0.2% / Budget. L'activité de CDG a été impactée par l'épisode neigeux, les grèves de début d'année (Air France piste et Assistance Piste) et la perte du contrat B787 au profit d'Alphair. Les compagnies étrangères ont globalement une activité qui progresse.
- Pour sa part, l'établissement d'ORLY affiche un CA en progression de + 480 K€ soit +3.1%/N-1 avec une activité des clients Transavia et Aigle Azur en hausse et la signature de 2 nouveaux contrats (La Compagnie & French Bee). Le CA est en avance de + 705 K€ soit +4.7% / Budget, porté par les 2 compagnies intégrées au printemps non prévues au budget.

Les principaux indicateurs pro forma du compte de résultat sont les suivants :

En K€	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Chiffre d'affaires	95 991	98 502	-2 510
EBITDA	3 871	4 612	-741
EBIT	-815	-1 149	+ 334
NET PROFIT	-1 597	-2 087	+ 490

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2018 s'établit à :

CA	2018	2017	% Variation
CDG	80 189	83 181	-3.6%
ORLY	15 802	15 321	+3.1%
Total	95 991	98 502	-2.5%

La typologie de notre métier fait que les FMO représentent 80.9% du chiffre d'affaires d'ACNA SA (dont les frais de sous-traitance d'activité piste), pour s'établir à 77 677 K€, ce qui reste un ratio supérieur à la moyenne du secteur, qui devrait être compris entre 70% et 75%. Le ratio est néanmoins stable / N-1 et en recul de -1.9% par rapport au budget. La mise en œuvre du plan de transformation d'ACNA doit permettre de réduire ce ratio.

Concernant l'établissement de CDG à fin décembre, le ratio FMO / CA s'établit à 81.4% en augmentation de + 1.1 points / N-1, et en amélioration de - 1.6 points / Budget.

L'EBITDA pour ACNA CDG à fin décembre 2018 s'établit à 2 409 K€ en retrait de – 1 169 k€ par rapport à 2017 sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires de – 2 992 k€/B18 (perte de l'activité B787 AF, de l'épisode neigeux et des grèves AF) ; et en amélioration de + 172 K€ par rapport au budget.

Le ratio EBITDA / CA atteint un niveau de 3 %.

Concernant l'établissement d'ORLY à fin décembre 2018, le ratio FMO / CA s'établit à 78.7% soit une amélioration de - 2.6 points / N-1 et une amélioration de - 3.7 points / Budget.

L'effet du PDV réalisé en 2017 sur l'établissement d'ORLY se concrétise sur les résultats, permettant d'atteindre ce ratio de FMO et contribuer à un EBITDA qui s'établit à 1 462 k€ en progression de + 428 K€ par rapport à 2017 et de + 544 k€ par rapport au budget.
Le ratio EBITDA / CA atteint un niveau de 9.3 %.

Les autres charges d'exploitation d'ACNA SA sont maîtrisées pour s'établir à 10 171 K€, en retrait de
- 310 K€ / N-1 et en augmentation de + 595 K€ / Budget (notamment liés aux chocs avions, fluides et entretien des véhicules).

Dans ce contexte, l'EBITDA pour ACNA SA à fin décembre 2018 s'établit à 3 871 K€ en retrait de - 741 k€ par rapport à 2017 et en amélioration de + 716 K€ par rapport au budget.
Le ratio EBITDA / CA atteint un niveau de 4 %.

La part des Dettes Fournisseurs Français s'élève à 8.780.200 euros et la part des Dettes Fournisseurs Etrangers s'élève à 12.227 euros.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société, le nombre et le montant total (hors taxe ou : toutes taxes comprises) des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats (hors taxe ou : toutes taxes comprises) de l'exercice ;
- pour les clients de la société, le nombre et le montant total (hors taxe ou : toutes taxes comprises) des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires (hors taxe ou : toutes taxes comprises) de l'exercice.

	Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	306					230	241					186
Montant total des factures concernées TTC	3 404 616	1 082 437	184 136	50 526	54 194	1 371 294	8 493 621	635 002	223 094	48 532	1 574	905 054
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	8,63%	2,74%	0,47%	0,13%	0,14%	3,48%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							90%	7%	2%	1%	0%	10%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – art. L. 441-6 ou art. L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais légaux : 30 jours fin de mois						☒ Délais contractuels : paiement immédiat					

L'effectif statutaire moyen équivalent temps plein de l'exercice écoulé est de 993 collaborateurs, à comparer à 1034 collaborateurs en 2017.

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu d'activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice.

3. Résultats d'ALPHAIR SAS en 2018

Les comptes annuels d'ALPHAIR, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Ces derniers ont été arrêtés par décision de l'associé unique le 7 mars 2019 et seront approuvés par décision de l'associé unique le 20 mars prochain.

Le chiffre d'affaires ressort à 2 603 K€ et l'EBITDA s'établit à 141 K€, avec un ratio EBITDA/CA à hauteur de 5.4%.

La masse salariale, dont la sous-traitance d'activité représente 73% du CA et s'établissent à 1 909 K€.

Les frais de siège et licence de marque de l'ordre de 4% du CA s'élèvent à 105 K€, ce qui amène à un résultat net comptable de 4 K€.

Vous trouverez ci-après la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Dettes exigibles	Montant en € au 31 décembre 2017	Montant en € au 31 décembre 2017
A réception		
De 0 à 30 jours	517 266	350 026
31 à 60 jours		
+ de 60 jours		
Total	517 266	350 026

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société, le nombre et le montant total (hors taxe ou : toutes taxes comprises) des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats (hors taxe ou : toutes taxes comprises) de l'exercice ;
- pour les clients de la société, le nombre et le montant total (hors taxe ou : toutes taxes comprises) des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires (hors taxe ou : toutes taxes comprises) de l'exercice.

	Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	21					22	7					0
Montant total des factures concernées TTC	315 186	25 527	373	532	13 595	11 773	323 344					
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	18,30%	1,48%	0,02%									
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							100%					0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – art. L. 441-6 ou art. L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais légaux : 30 jours fin de mois						☒ Délais contractuels : paiement immédiat					

4. Perspectives 2019 ACNA-SA

- Les prévisions d'activité 2019 pour ACNA SA marquent une augmentation de +2.3% et une progression du CA de +0.6 % pour s'établir à 96 612 k€ (Soit + 621 K€ / 2018)
- L'établissement de CDG prévoit un CA en progression de + 1 095, soit +1%/ N-1 pour s'établir à 81 284 K€, tenant compte d'une augmentation de l'activité Air France et une stabilité de l'activité des compagnies étrangères.
- L'établissement d'ORLY prévoit un CA en recul de - 474 K€ soit -3%/N-1 pour s'établir à 15 328 k€, avec une activité en hausse de +2.5% (dont l'effet report de l'arrivée des nouvelles compagnies en 2018 « La compagnie et French Be ») mais une baisse tarifaire sur Air France et Aigle Azur.

Les effets de concurrence et les pressions tarifaires resteront fortement d'actualité, notamment pour le renouvellement des contrats arrivant à échéance en 2019 :

- CDG : Air France, PACC, ETIHAD...
- ORLY : Transavia, Air Algérie ...

L'année 2019 sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre du plan de transformation, notamment avec la mise en place du dernier pilier « la modernisation des process opérationnels ».

Ces évolutions d'organisation sont indispensables, afin de fiabiliser et pérenniser l'avenir d'ACNA en la rendant plus compétitive, prolonger le contrat Air France, capter de nouveaux clients et ainsi préserver les emplois.

Concernant l'établissement de CDG le ratio FMO / CA s'établit à 78.5% en baisse de -3.5 points / N-1. L'EBITDA 2019 pour ACNA CDG s'établit à 4 291 K€ en progression de + 1 882 k€ par rapport à 2018 sous l'effet de la mise en application du plan de transformation.
Le ratio EBITDA / CA atteint un niveau de 5.3 %.

Concernant l'établissement d'ORLY le ratio FMO / CA s'établit à 80.9% en légère augmentation par rapport à 2018.

L'EBITDA 2019 pour ACNA ORLY s'établit à 755 K€ en retrait de - 708 k€ par rapport à 2018 sous l'effet de la perte de CA liée aux baisses tarifaires.
Le ratio EBITDA / CA atteint un niveau de 4.9 %.

Les autres charges d'exploitation d'ACNA SA à hauteur de 10 548K€ sont en augmentation de + 377k€ par rapport à 2018 (notamment liés aux coût restitution VL CDG & ORLY).

Dans ces perspectives, l'EBITDA 2019 pour ACNA SA s'établit à 5 046 K€ en progression de + 1175 k€ par rapport à 2018.

Le ratio EBITDA / CA atteint un niveau de 5.2 %.

5. Perspectives 2019 – ALPHAIR SAS

En 2018, ALPHAIR a traité 2.526 vols. Le carnet de commande de 2019 prévoit de traiter 4.531 vols, soit une évolution de + 79.4% de son activité nettoyage avion.

Le budget 2019 de la société prévoit un chiffre d'affaires de 4045 K€. L'Ebitda s'établit à 534 K€ avec un ratio EBITDA/CA à hauteur de 13.2%.

La masse salariale dont la sous-traitance d'activité représente 70% du CA et s'établissent à 2 837 K€.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

III. AFFECTATION DU RESULTAT

1. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice soit – 1 596 921,53 € en report à nouveau.

Le compte report à nouveau qui s'élevait à – 2 564 202,09 € avant affectation du résultat s'élève à – 4 161 123,62 € après affectation.

2. Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017.

IV. PRISE DE PARTICIPATION ET PRISE DE CONTROLE ; CESSIION DE PARTICIPATION

ACNA a acquis la totalité des actions constituant le capital social de la société ALPHAIR SAS auprès de la société SERVIR INVESTISSEMENTS AEROPORTUAIRES. L'acte de cession a été signé le 10 octobre 2018 puis validé par le conseil d'administration d'ACNA le 29 novembre 2018 et par le conseil d'administration de SIA le 6 décembre 2018. Suite au versement du prix de cession le 19 décembre 2018, la cession des titres est devenue définitive le 20 décembre 2018.

V. DEPENSES SOMPTUAIRES

En application de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'ACNA a supporté les dépenses ou charges significatives non déductibles visées à l'article 39-5 dudit Code :

- loyers non déductibles des véhicules pour un montant de 3030€

VI. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

VII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Une convention d'assistance technique entre ACNA SA et la société ALPHAIR, ACNA SA intervenant en qualité de prestataire, est soumise pour approbation au conseil du 12 mars 2019. Cette convention entre en vigueur le 1- janvier 2018 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. La facturation des prestations est mensuelle en fonction du temps passé.

Le Conseil d'Administration examine les conventions réglementées qui ont été approuvées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 mais dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il s'agit pour mémoire :

- Convention de gestion de trésorerie entre Gategroup financial services SARL et ACNA du 29 septembre 2017 conclue pour une durée indéterminée et autorisée par le Conseil d'administration du 28 septembre 2017 ;
- Convention de centralisation de trésorerie entre Gategroup financial services SARL et ACNA du 29 septembre 2017 conclue pour une durée indéterminée et autorisée par le Conseil d'administration du 28 septembre 2017.

La mise en place d'un nouveau support financier est liée au changement de contrôle de l'actionnaire principal, Servir. Ces deux nouvelles conventions s'intègrent dans une politique de groupe déterminée en fonction d'un intérêt économique, social et financier commun à l'ensemble des sociétés du groupe, ACNA, comme chaque société du groupe y trouvant une contrepartie équitable.

Le Conseil d'administration a autorisé le 25 avril 2016, la signature avec Air France, d'un contrat cadre ainsi que deux contrats d'application, portant sur les activités de nettoyage, armement cabine, fouilles sûreté et gestion des articles et matériels, toutes zones, à effet du 1er avril 2015, sur les aéroports de Roissy Charles de Gaulle pour une durée de 4 ans et d'Orly pour une durée de 3 ans.

Les contrats ont été autorisés conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce. En effet, Servair, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% dans ACNA, était, en effet, contrôlé au 25 avril 2016 par Air France au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce. En outre, Madame Anne Rigail était, à cette date, à la fois administrateur d'ACNA et d'Air France.

Le Conseil d'administration a jugé que ces contrats pouvaient être conclus dans l'intérêt de la société en raison de leurs spécificités, en terme notamment d'importance du chiffre d'affaires, de durée et des termes du contrat de progrès.

Ledit contrat cadre et lesdits contrats d'application ont été signés avec Air France, le 16 décembre 2016. Il s'agit :

- Du contrat cadre IDCW2051822 d'une durée de 5 ans et 7 mois, du 1er avril 2015 au 31 octobre 2020,
- Du contrat d'application 2053193 pour l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, du 1er avril 2015 au 31 octobre 2016,
- Du contrat d'application IDCW2051827 pour l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2020,
- Du contrat d'application 2053195 pour l'aéroport d'Orly, du 1er avril 2015 au 31 octobre 2016, et
- Du contrat d'application IDCW2051835 pour l'aéroport d'Orly, du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2019.

A la date de signature desdits contrat, la Société Air France, par suite du rachat par Air France le 27 octobre 2016 des 5656 actions détenues par Sue Gin Estate dans le capital de Servair, détenait indirectement l'intégralité du capital d'ACNA. De ce fait, les conventions étaient donc sorties du champ d'application de l'article L 225-38 du Code de commerce, par application des dispositions de l'article L 225-39 du Code de commerce.

Cependant, à la clôture de l'exercice 2016, la détention indirecte du capital d'ACNA par Air France, a encore évolué, sous l'effet des cessions, le 30 décembre 2016, de l'intégralité des actions Servair détenues par Air France d'une part à Gate Gourmet Luxembourg IV SARL, d'autre part à Air France Finance.

VIII. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE LES MANDATAIRES SOCIAUX OU ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS D'UNE SOCIETE ANONYME

En application de l'article L. 225-37 modifié par l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, nous vous informons qu'une convention d'assistance technique entre la société ACNA SA et la société ALPHAIR est soumise pour approbation au Conseil du 1^{er} mars 2019. Cette convention entre dans le champ des conventions réglementées en raison de dirigeants communs entre ACNA SA et ALPHAIR.

Les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales sont exclues de cette nouvelle obligation d'information.

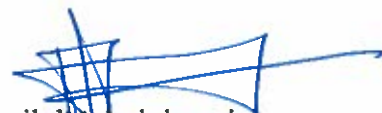
IX. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Conformément aux dispositions légales, nous vous communiquons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice :

MANDATAIRE SOCIAL	MANDATS ET FONCTIONS
Bruno DUPERRIN	Orly Air Traiteur : Représentant permanent SERVAIR, ACNA : Administrateur, Afrique Catering : représentant permanent Servair Dakar Catering : Administrateur FFSI : membre du Comité Exécutif Fondeg Catering Congo: Administrateur Mali Catering: Administrateur Newrest Servair holding LCY UK limited: Administrateur Servair Burkina Faso : Administrateur Servair : Directeur général adjoint Economie et Finances Servair Congo : représentant permanent SIA Servcenter : représentant de l'Administrateur unique SIA Maroc Invest : Administrateur SORI : représentant permanent de Servair SVRLS@ La Réunion : membre du comité exécutif
Alain CLEVY	Orly Air Traiteur : Administrateur ACNA : Administrateur Servair : Directeur général adjoint Ressources Humaines et politique sociale Servair Formation : Gérant
Miche EMEYRIAT	ACNA : Président du Conseil d'administration Afrique Catering : Président Directeur général Dakar Catering : Administrateur FFSI : Membre du Comité Exécutif Gategroup : Membre du Comité Exécutif, et Président Europe du Sud et Afrique, Newrest Servair Belgium : Membre du Comité Informel des Associés Paris Air Catering : Président du Conseil d'administration Servair : Président Directeur général Servair Gabon : représentant permanent de Servair SIA : Président Directeur général SIA Kenya Holding : Vice Chairman SIA NWK Holding : Représentant du Président, SIA et Membre du Comité de Direction SIA Restauration Publique : Représentant du Président, SIA SORI : Représentant permanent de Servair, Administrateur
Alexis FRANTZ	Orly Air Traiteur : représentant permanent Paris Air

	Catering ACNA : Administrateur Dutyfly Solutions : membre comité exécutif Macao Catering Services : Président du Conseil de surveillance Newrest Servair SL : représentant permanent Servair Newrest Servair Belgium : membre du Comité informel des associés Newrest Servair Holding LCY UK limited: Administrateur Servair : Directeur général Sheltair : Président du Conseil d'administration SIA : représentant permanent Servair et Directeur général SIA Océan Indien : représentant permanent de SIA SOGRI : représentant permanent SIA Servair Gabon: Administrateur Servair Abidjan: Administrateur SIA Kenya Holding : Administrateur
Christian LEGER	Orly Air Traiteur : Président du Conseil d'administration, ACNA : Directeur général, administrateur, Gate Gourmet Aéroport Bâle Mulhouse : Président du Conseil d'administration OVID : membre du Comité de Direction Paris Air Catering : Administrateur Passerelle CDG : Président, membre du Comité Exécutif SIA : administrateur Servlogistic : représentant administrateur unique Servair : Directeur général adjoint Centre de résultat Paris (hors PAC) Directeur général délégué aux opérations SIA Océan Indien : Administrateur SIA Assistance et Restauration : représentant permanent Skychef : Administrateur SVRLS@ La Réunion : membre du Comité Exécutif et Président

2. Pour se conformer aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'existe aucune délégation en cours de validité, accordée par l'assemblée générale par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce.
3. Il est rappelé que dans sa séance du 25 juin 2008, le Conseil a opté pour la dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration confiées actuellement à Monsieur Michel EMEYRIAT et de Directeur général, confiées actuellement à Monsieur Christian LEGER.
4. Après audition du rapport général du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice et les résolutions qui vous sont proposées.


Le Conseil d'Administration

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat arrêtés à la même date.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 décide d'affecter la perte de l'exercice soit – 1.596 921,53 € en report à nouveau.

Le compte report à nouveau qui s'élevait à – 2.564.202,09 € avant affectation du résultat s'élève à 4.161.123,62 € après affectation.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices, clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicités et autres.
